



M. le Maire et son Conseil Municipal
vous présentent leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2009.

Le dicton du mois : "Jamais février n'a passé, sans groseillier feuillé"

Infos Mairie



INFO : RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

En parallèle à la campagne nationale, une campagne locale d'information quant aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone est lancée. Un communiqué de prévention est disponible sur le site de DDASS www.paca.sante.gouv.fr.

A noter : un défaut de ventilation du logement est retrouvé dans plus de la moitié des situations où une intoxication au monoxyde de carbone est signalée à la DDASS.

INONDATIONS

Les inondations ont causé de graves dégâts sur notre commune. Certains dommages sont réparables, indemnisables, d'autres, plus émotionnels et psychologiques resteront gravés dans nos mémoires. Nous, l'équipe municipale, en sommes tout à fait conscients. Nous avons essayé, le jour même de la montée des eaux, mais aussi tous les jours qui ont suivi, d'aider au mieux les sinistrés robionnais. Parallèlement au travail formidable du corps des pompiers, à l'aide efficace des Comités des Feux de Forêt des Bouches du Rhône, nous avons fait au mieux, élus, agents des services techniques, administratifs, et de la Police Municipale, pour soulager certaines peines, et faciliter vos démarches.

A noter : un document complet, qui relate chronologiquement les faits, depuis le dimanche 14/12 jusqu'au mercredi 17/12, est à votre disposition en mairie.

CHUTES DE NEIGE...

Après la pluie, la neige... Robion s'est vu couvert d'un épais manteau blanc, les 6 et 7 Janvier derniers, et les robionnais ont dû affronter de nouvelles intempéries... Malgré le travail de prévention effectué par les services techniques en accord avec M. LEHOURRY, adjoint délégué, nombreux sont ceux qui ont pâti de ces importantes chutes de neige. Merci aux particuliers et aux entreprises qui sont venus aider au déneigement. Souhaitons que 2009 soit plus clémente...

Associations, la parole est à vous !

Information aux Associations... adresse mail pour vos articles : robioninfo@mairie-robion.fr



JUDO CLUB ROBION

C'est dans la salle du bassin que l'assemblée générale de l'association s'est déroulée dans une ambiance souveraine et sereine. Le président ouvrit la séance en remerciant les présents et en énonçant l'ordre du jour. Le rapport moral, par Jean-Pierre Carpentier, ainsi que le rapport sportif du professeur Ludovic Guyot furent l'occasion d'échanges fructueux. Le rapport financier, partie importante présentée par Marie Odile Dauphin, permit de se rendre compte de la bonne santé et de la bonne gestion du judo club. Puis vint la partie la plus importante, l'élection du nouveau bureau, valable jusqu'aux prochains jeux olympiques de 2012 : Jean Pierre Carpentier (président), Marie Odile Dauphin (trésorière), Fabrice Castelli (trésorier adjoint), Danielle Guyot (secrétaire), Marie Caroline Borel (secrétaire adjointe), Bastien Estran (responsable commission sportive). Le nouveau poste de commissaire au compte sera tenu par M. Guillaume Gouas.

Pour l'année sportive en cours, le judo club prend acte de la mise en place de l'Amicale des Anciens et Amis du Judo Club et bien sûr est prêt à s'appuyer sur elle pour les différentes manifestations qu'il va mettre en place pendant toute la saison. Les présents furent remerciés de leur participation active et la municipalité de sa présence par l'intermédiaire de Mme Monique Joanny (adjointe),

qui a porté une oreille attentive aux remarques et aux souhaits émis par l'assemblée.

Pour clore la rencontre, le nouveau président invita tous les présents au pot de l'amitié.

ARCL – Section Marche

3 février – Gordes, les Moulins de Véroncle – Départ 13h – Durée 3h30 – dénivelé 240m – passages rocheux.

17 février – Murs, Methamis, Col de Murs – Départ 9h – Durée 6h00 – dénivelé 330m, passages rocheux.

3 mars – Mont du Vaucluse, Arboretum, Combe de Lioux, St Lambert – Départ 13h – durée 3h30 - dénivelé 380m.

Tous les départs se font de la Pompe à l'heure précise.

Annulation de la randonnée en cas de mauvaise météo.

Contact 04 90 76 62 78

CYCLO VTT ROBION

Dernier mandat pour le président ! Lors de l'Assemblée Générale, le président, en fonction depuis 21 ans, a annoncé qu'il arrêterait fin 2009. Il a réaffirmé l'esprit de convivialité qu'il a toujours préconisé ; aussi, les cyclos ayant un esprit individualiste n'ont pas leur place au club. M. Granier, 1^{er} adjoint et M. Penalver, adjoint au sport, étaient présents à cette assemblée. Le bureau a été reconduit. Le secrétaire a fait le bilan d'activités du club : galette des rois, rallyes de février et de juin, fléchage de la roue libre du Luberon, sortie de 4 jours dans le Var, sorties club (mardis et samedis), participation aux rallyes de nos voisins. Quatre cyclos ont reçu une

coupe pour « service rendu au club » ; 1 cyclo a fait Xian – Pékin (1500 km) dans le cadre du Paris – Pékin. L'AG s'est terminée par un cocktail.

ASSOCIATION "A M R L" vous informe que son adresse postale est BP 2, Place Clément Gros, Mairie de Robion ; le numéro de téléphone du Président (M. Lombardi):06 26 56 09 65.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE...en bref...

1. **Budget principal – Décision modificative n° 3 . Par 22 voix POUR (20 présents + 2 pouvoirs) et 3 abstentions (MM MARCELLIN, WATY, BERNARD), vote les crédits tels qu'indiqués par Monsieur GRANIER, rapporteur, sur le budget principal.**

2. **Budget annexe du service « Assainissement » – Décision modificative n° 1. Par 23 voix POUR (21 présents + 2 pouvoirs) et 2 abstentions (MM MARCELLIN, WATY), vote les crédits tels qu'indiqués par Monsieur GRANIER, rapporteur, sur le budget annexe du service « Assainissement ».**

3. **Indemnité de conseil du trésorier principal, comptable de la Commune. Par 23 voix POUR (21 présents + 2 pouvoirs) et 2 abstentions (MM MARCELLIN, WATY), décide :**

le versement de l'indemnité de conseil répartie, pour l'année 2008, entre Madame Marie-Noëlle SANCHIS, titulaire du poste jusqu'au 30 août 2008, soit 8 mois et Madame Liliane AIGNEL, nouveau titulaire du poste depuis le 1^{er} septembre 2008, soit 4 mois ; le versement de l'indemnité, en totalité à compter de l'année 2009, à Madame Liliane AIGNEL, Trésorier Principal. **Décide** d'accorder à Madame Liliane AIGNEL à compter du 1^{er} septembre 2008, l'indemnité de conseil prévue par le décret 82/279 du 19 novembre 1982 et selon les modalités fixées par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983. **Dit** que cette indemnité est accordée pour la durée du mandat au taux maximum, soit 100% (taux plein = 100%).

4. **Personnel territorial - Remboursement des frais inhérents à la conduite des véhicules et engins sur la voie publique et sur les lieux de travail. A l'unanimité (23 présents + 2 pouvoirs), dit** que l'autorité territoriale veille à ce que ses agents possèdent les autorisations et permis à jour ; il convient par conséquent de prendre en charge : les frais de visite médicale inhérents au renouvellement de permis « poids lourds » ; les frais des tests psychotechniques et des examens médicaux.

5. **Création d'un poste d'agent non titulaire en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 pour besoins occasionnels. A l'unanimité (23 présents + 2 pouvoirs), Autorise** Monsieur le Maire à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2, de la loi du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face à un besoin occasionnel, à compter du 1^{er} janvier 2009, un adjoint technique de 2^e classe non titulaire qui sera rémunéré sur la base de l'échelle 3, 1^{er} échelon, indice brut 281, indice majoré 290.

6. **Avenant n° 1 à la convention chèques loisirs. Par 23 voix POUR (21 présents + 2 pouvoirs) et 2 abstentions (MM MARCELLIN, WATY), approuve** l'avenant n° 1 à la convention Chèques Loisirs ayant pour objet de modifier sa durée d'application, qui passe par une phase de transition de septembre 2008 à décembre 2008 ; **dit** que, durant cette période, le nombre de Chèques Loisirs octroyés aux familles bénéficiaires sera de 7, au lieu de 20 sur une année complète.

7. **Contrat Enfance Jeunesse (2008-2010). A l'unanimité (23 présents + 2 pouvoirs), accepte** le nouveau Contrat Enfance Jeunesse (2008-2010) et ses annexes, **accepte** la nouvelle prise en charge financière de la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et de la Mutualité Sociale Agricole et **autorise** Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse, volet Jeunesse.

8. **Travaux de restauration des milieux ouverts et semi-ouverts des crêtes de Robion (Crâne du Colombier). Par 23 voix POUR (21 présents + 2 pouvoirs), 1 voix CONTRE (M. MARCELLIN) et 1 abstention (M. WATY), accepte** le projet qui lui a été présenté, **arrête** le montant prévisionnel des dépenses à 70 939,22 € HT soit 84 843,31 € TTC et **solicite** les aides financières maximales de l'Europe et de l'Etat pour permettre la réalisation de cette opération suivant le plan de financement prévisionnel suivant :

Etat	50 %	35 469,61 € HT
U.E. (FEADER)	50 %	35 469,61 € HT
Autofinancement	0 %	0 €
Montant total	100 %	70 939,22 € HT

Certifie que le projet pour lequel la subvention est demandée n'a reçu

aucun commencement d'exécution et **s'engage** à ne pas commencer l'exécution du projet avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet ; **Certifie** que les parcelles cadastrales sur lesquelles les travaux ont lieu relèvent en totalité du régime forestier et appartiennent en pleine propriété à la Commune ;

S'engage à garder la maîtrise d'ouvrage de l'opération, à désigner comme maître d'œuvre l'Office National des Forêts et à réaliser l'opération suivant l'échéancier figurant dans le dossier déposé.

9. **Syndicat Intercommunal « Les Marmousets » - Désignation de délégués supplémentaires. Par 22 voix POUR (20 présents + 2 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 2 abstentions, précise que :** Mme Véronique CASTEL-LEFEBVRE, Conseillère municipale, qui a obtenu la majorité absolue dès le premier tour, est élue en qualité de délégué titulaire pour représenter la Commune au sein du Syndicat Intercommunal « Les Marmousets » avec Monsieur Michel GRANIER, Adjoint et Madame Caroline CHABERT, Conseillère municipale, élus au même titre le 31 mars 2008 ; Mme Nathalie SIMON, Conseillère municipale, a été élue dans les mêmes conditions en qualité de déléguée suppléante avec Mesdames Valérie MOUTTE, Conseillère municipale, et Sophie KRAWAZYK, Adjointe, élues au même titre le 31 mars 2008.

Information sur les décisions du Maire

Monsieur le Maire fait le compte rendu des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

Dans le cadre du droit de préemption urbain, par décisions n° 39, 40, 41, 43, 44, 45, 48, 49 et 50, Monsieur le Maire a renoncé à l'acquisition des propriétés ci-après :

Propriété non bâtie sise à Robion, lieu dit « Saint-Roch », pour une superficie de 809 m², cadastrée section BE n° 115, appartenant à la SARL JPE sise à Gordes (Vaucluse) ; Propriété bâtie sise à Robion, rue de la Calade, cadastrée section AW n° 249, 101, 248, 96 et 94, d'une superficie de 664 m², appartenant à Monsieur David ALMALECH-AZMANOFF ; Propriété bâtie sise à Robion, Rue des Bourgades, issue de la parcelle cadastrée section BH n° 10 d'une superficie de 2 500 m², Chemin du Temps Perdu, appartenant à Madame Cécile TRIOLLE et Monsieur Dominique DOUENCE ; Propriété bâtie sise à Robion, 57 rue Jean Jaurès, cadastrée section BA n° 248, d'une superficie de 121 m², appartenant à Monsieur Denis GUERIN ; Propriété bâtie cadastrée section BB n° 174, Avenue Aristide Briand (assiette de la copropriété) et n° 175, 40 Chemin de la justice (parcelle attenante à la copropriété), d'une superficie totale de 848 m², appartenant à Monsieur Pierre-Jean SELLES et Madame Sylvie DENEUX ; Propriété bâtie sise à Robion, 204 Avenue de la Gare, cadastrée section BH n° 215, d'une superficie de 6 354 m², appartenant à la SCI Les Olivades, représentée par Monsieur Maurice FELIX, gérant ; Propriété bâtie sise à Robion, Avenue de la Gare, Quartier Les Barattes, cadastrée section BH n° 201, d'une superficie de 465 m², appartenant à Monsieur Jean PIRIN ; Propriété non bâtie sise à Robion, Avenue Aristide Briand, cadastrée section BA n° 258, 265 et 268, d'une superficie de 437 m², appartenant à la SCI Le Flamboyant, représentée par Monsieur Serge RAMIREZ ; Propriété bâtie sise à Robion, Lotissement Alphand - lot 1, Quartier Bouteiller), cadastrée section AT n° 1, d'une superficie de 657 m², appartenant à Monsieur André VASAÏ. Par décision n° 42, Monsieur le Maire a été autorisé à contracter auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Provence-Alpes-Corse une ligne de trésorerie interactive, d'un montant de 300 000 € sur une durée de 364 jours pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie. Par décision n° 46, Monsieur le Maire a été autorisé à signer avec Monsieur Gérard GROS, gérant de la société « Enseignes Provençales » située ZA Les Piboules – 84300 LES TAILLADES, un bail précaire pour la location d'un local de 35 m², situé 68 Traverse du Docteur Illaire à 84440 ROBION dont la Commune est propriétaire, afin d'y exercer son activité pour une durée de deux mois à compter du 1^{er} novembre 2008, moyennant un loyer mensuel de 350 € HT (10 € du m²) soit 418,60 € TTC. Par décision n° 47, j'ai été autorisé à signer le renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2009, du contrat de maintenance, relatif au logiciel EDICOM, avec SIRAP SAS sise Z.A. Paul Louis Hérault - BP 253 - 26106 ROMANS CEDEX, qui

s'engage à une maintenance corrective des éventuels dysfonctionnements, une assistance téléphonique concernant l'utilisation des programmes, une maintenance évolutive pour améliorer le logiciel. Ce contrat comprend également la mise à jour des données cadastrales, plan cadastral informatisé (PCI) et matrices de la commune de Robion. Par décision n° 51, j'ai désigné Maître Christiane IMBERT-GARGIULO, Avocate au Barreau d'Avignon, 84 Place Maurice Bouchet – 84300 CAVAILLON, afin de représenter et de défendre les intérêts de la Commune devant le Tribunal correctionnel d'Avignon à l'encontre de Monsieur Frédéric BERARD et Mesdames Carmen ALLIO, Magali RICHARD, et Arlette DEMMA. Par décision n° 52, j'ai été autorisé à signer le renouvellement, pour l'année 2009, du contrat de maintenance n° 20080464 du Progiciel « SIECLE », Gestion de l'Etat Civil, avec la société LOGITUD Solutions SAS sise Parc d'Activités Ulysse - 9 Avenue d'Italie – 68110 ILLZACH,

qui s'engage à maintenir en bon état de fonctionnement le Progiciel, à corriger toutes anomalies de fonctionnement du progiciel maintenu, à effectuer la révision du Progiciel s'imposant à la suite d'un changement dans la réglementation en vigueur, et à assister téléphoniquement les agents du service Etat Civil. Par décision n° 53, j'ai été autorisé à signer le renouvellement, pour l'année 2009, du contrat de maintenance n° 20080465 du Progiciel « ETERNITE », gestion des cimetières, avec la société LOGITUD Solutions SAS sise Parc d'Activités Ulysse - 9, Avenue d'Italie – 68110 ILLZACH, qui s'engage à maintenir en bon état de fonctionnement le Progiciel, à corriger toutes anomalies de fonctionnement du progiciel maintenu, à effectuer la révision du Progiciel s'imposant à la suite d'un changement dans la réglementation en vigueur, et à assister téléphoniquement les agents du service cimetière.

Les Commissions vous informent ...



COMMUNAUTE de COMMUNES de COUSTELLET (C.C.C)

Robert FRASSI – Président.

Comité jeunes

Valérie MOUTTE et Claude PELLEGRINI – Délégués pour Robion.

Bilan 2008 : dans le cadre du **Contrat Enfance Jeunesse « Volet Jeunesse »** signé entre la CAF, la MSA, les communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède, Robion et la CCC, différentes animations à destination des 6/18 ans ont eu lieu en 2008. Le comité de pilotage a labellisé les projets des associations suivantes :

L'association A.V.E.C- La gare : un séjour ski pour les 12/17 ans, des activités VTT Free ride, un espace multimédia (permanences et ateliers multimédia).

L'association « Le Fer à cheval » : un séjour ski, rencontre des centres de loisirs de la CCC.

Les Francas de Lagnes : ouverture d'un accueil de loisirs pour les vacances d'été sur la commune de Lagnes à destination des enfants de Lagnes/Cabrières d'Avignon.

Centre de loisirs municipal d'Oppède : ferme éducative à Sarriens, kayak à la base départementale de Fontaine de Vaucluse, initiation cirque.

Maubec Loisirs Culture : stages et activités culturelles.

Pour 2009, outre ces actions déjà inscrites, de nouveaux projets se développent : mise en place d'un accueil d'animation généraliste pour les 12/17 ans, extension de l'accueil de loisirs les mercredis sur la commune d'Oppède à destination des enfants d'Oppède et de Maubec, extension de l'accueil de loisirs les mercredis et les petites vacances à destination des enfants de Lagnes/Cabrières d'Avignon.

Rapprochez-vous des structures concernées pour plus de renseignements !

A noter : après en avoir délibéré, la commune a autorisé M. le Maire à signer pour 3 ans (**2008/2010**) le Contrat Enfance Jeunesse « Volet Jeunesse » en partenariat avec les 4 autres communes du périmètre communautaire, la CCC et la CAF/MSA. Parallèlement,

le conseil municipal a approuvé le dispositif « **chèques loisirs** », pour les enfants des familles entrant dans les critères de condition de ressource tels que définis par la CAF/MSA. Les familles ayant reçu la notification CAF/MSA peuvent se présenter au service accueil de la mairie pour y retirer leurs chèques-loisirs, à présenter aux associations locales labellisées, à savoir : l'ARCL, le Fer à Cheval, MBCR, Porte du Luberon, Basket Club, Tennis Club, pour la commune de Robion ; Les Francas (Lagnes), AVEC (La Gare), la mairie d'Oppède (centre de loisirs), Maubec Loisirs Culture, Fa Sol Lagnes, Ramidojo, Luberon Karaté Club, Tennis Club Oppède, Judo Club Cabrières, Foyer rural Cabrières, Si Fa Cil, pour les autres communes de la Communauté de Commune de Coustellet.

Comité culture

Brigitte MONTET et Sophie KRAWEZYK – Déléguées pour Robion.

Dans le cadre des **Soirées Nomades**, la Scène nationale de Cavaillon et la CCC proposeront : le **mardi 17 février** à La Gare de Coustellet, du théâtre « Kaïna-Marseille » : séance scolaire à **14h** (avec le collège du Calavon) et séance tout public (dès 14 ans) à **19h** – entrée: 8€, tarif réduit : 6€. Réservation conseillée – Renseignements : Théâtre de Cavaillon 04.90.78.64.64 – Journal du Théâtre 'Chut' à l'office de tourisme et à la mairie – www.theatredecavaillon.com

Service de salubrité

Les nouvelles directives européennes ont modifié la gestion de certains déchets. La déchetterie de Coustellet ne récupère pas les pots de peinture : vous devez désormais les déposer vous-mêmes au SIRTOM d'Apt.

Les déchets verts, bois, plastiques, gravats, métaux, huiles de vidange et piles sont toujours à amener à la déchetterie de Coustellet. Il est rappelé que les emballages (verre, plastique, cannettes, briques) et journaux sont à déposer dans les colonnes mises en place aux Points d'Apport Volontaire disposés sur 4 secteurs de la commune. Les encombrants sont enlevés chaque premier mercredi du mois par les agents de la commune. Au préalable, les administrés souhaitant bénéficier de ce service, doivent se rendre à l'accueil de la mairie pour y remplir un document.

En Vrac !!!

LA SAINTE BARBE

La municipalité, comme elle le fait tous les ans à la même période, a mis à l'honneur les pompiers de Robion lors d'une cérémonie en mairie.

Devant les responsables du SDIS et les membres du Conseil Municipal, après les discours d'usage, il a été procédé aux remises de grade. Plusieurs pompiers de Robion ont gravi un échelon ; la palme revient au chef de centre Michel GOUA, promu au grade de Lieutenant. Toutes nos félicitations.

Un apéritif a clos cette sympathique cérémonie.

Notons que le 31 janvier aura lieu sur la commune le cross départemental des sapeurs pompiers.

TELETHON 2008

Participation de Robion pour le Téléthon : 3217€. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se mobilisent pour cette action de solidarité et souhaitons que 2009 nous permette d'être encore plus innovants !

Le calendrier de Février

Suivant la manifestation plus de détails dans les rubriques
'Associations, la parole est à vous' ou 'Les Commissions vous informent'....

Plus d'informations au **Point Infos** – 485 avenue Oscar Roulet ou sur le site www.robion.fr



Février

03 – ARCL/Marche – Gordes, les Moulins de Véroncle – Départ 13h

07 – RND – Assemblée Générale – Salle du bassin -17h

07 – ARCL – Soirée dansante – Eden - 20h

08 – Théâtre des Lucioles – Eden -14h

Du 11 au 27 – Expo « De Roussillon à Gordes, un autre regard sur le Luberon » Photos de David Tatin – la Chapelle de l'Office de Tourisme

13 – Don du sang – Eden – de 15h30 à 20h - www.dondusang.net

14 – Parti Communiste Français – Loto – Eden – 21h

15 – ARCL – Ronde de Robion - 09h30

17 – Spectacle nomade « Kaïna-Marseille » scène nationale - La Gare à Coustellet – 19h

17 – ARCL/Marche – Murs, Methamis, Col de Murs – Départ 9h

19 – Comité des Fêtes – Assemblée Générale – Salle du Bassin – 18h30

20 – FNACA – Assemblée Générale Départementale – Eden – 14h

20 – Donneurs de sang – Assemblée Générale – Salle Mistral 1 – 20h

21 – ARDA – Café théâtre – Eden – 18h

Du 21 février au 08 mars – Vacances scolaires

22 – US Porte du Luberon – match Robion/Montoux – Stade Di Méco – 15h

22 – Fer à Cheval – Eden - concert à 14h

28 – Comité des Fêtes – Ballet des figures – Eden – 20h30



Quelques dates en Mars

Première quinzaine – avec la Bibliothèque – Printemps des poètes, mi-février un programme détaillé sera disponible à la bibliothèque, à l'office de Tourisme et à la mairie

03 – ARCL/Marche – Mt Vaucluse, Arboretum, Combe de Lioux, St Lambert – Départ 13h

Du 04 au 17 – Expo « Printemps des poètes » à la Chapelle

07 – Basket Club – Repas – Eden -20h

09 – Musibus – devant la mairie – 14h30 à 16h



Prochaine parution du robion infos : Mars 2009

Dépôt des articles avant le 09 février 2009.

